

# L'éthique de la reconnaissance comme posture d'intervention pour travailler avec les jeunes trans

Annie Pullen Sansfaçon and Céline Bellot

Volume 28, Number 2, Fall 2016

Éthique et pratiques dans le champ de l'intervention sociale et de la santé : nouveaux enjeux, nouveaux contextes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041178ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041178ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pullen Sansfaçon, A. & Bellot, C. (2016). L'éthique de la reconnaissance comme posture d'intervention pour travailler avec les jeunes trans. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(2), 38–53. <https://doi.org/10.7202/1041178ar>

Article abstract

*This article discusses the issues facing trans youth and the contribution of Honneth's Ethics of recognition on intervention with this population, which faces many denials of recognition. Drawing from this ethical perspective, which provides a space for reflection and action, the article presents directions for intervention to support practices aimed at supporting the child and their family and to involve young people in the social and structural changes necessary for the fostering of gender diversity.*



DOSSIER

# L'éthique de la reconnaissance comme posture d'intervention pour travailler avec les jeunes trans

---

Annie PULLEN SANSFAÇON  
Professeure agrégée,  
École de travail social  
Université de Montréal

Céline BELLOT  
Professeure titulaire  
École de travail social  
Université de Montréal

Dans cet article, il est question des enjeux auxquels font face les jeunes trans et la contribution de l'éthique de la reconnaissance de Honneth à l'intervention auprès de cette population qui fait face à de nombreux dénis de reconnaissance. À partir de cette perspective d'analyse qui offre un espace pour la réflexion et l'action, l'article présente des pistes d'interventions qui permettent d'étayer les pratiques, en soutenir l'enfant et sa famille, mais également en impliquant les jeunes dans les changements sociaux et structureaux nécessaires à l'épanouissement des personnes de tous genres.

Mots-clés : jeunes transgenres, enfants transgenres, éthique de la reconnaissance, Axel Honneth, intervention auprès des jeunes et de leurs familles, approche transaffirmative

*This article discusses the issues facing trans youth and the contribution of Honneth's Ethics of recognition on intervention with this population, which faces many denials of recognition. Drawing from this ethical perspective, which provides a space for reflection and action, the article presents directions for intervention to support practices aimed at supporting the child and their family and to involve young people in the social and structural changes necessary for the fostering of gender diversity.*

*Keywords: trans youth, transgender children, ethics of recognition, Axel Honneth, Intervention with youth and their families, trans affirming approach*

L'existence des jeunes personnes transgenres, souvent d'âge mineur, est de plus en plus connue et reconnue. Par exemple, dans les médias, de nombreux enfants et leurs familles sont intervenus pour informer la population sur les enjeux qu'ils vivent, sur leur réalité singulière. Des films, des documentaires se sont multipliés pour présenter différentes facettes de l'expérience des personnes trans. Toutefois, malgré cette visibilité médiatique grandissante, les jeunes trans demeurent une des populations les plus marginalisées dans la société québécoise. Il existe plusieurs formules pour parler de ces enfants et de ces jeunes : « indépendant dans l'expression du genre », « non conforme à son genre », au « genre variant », « d'expression non binaire », « transgenre » ou « *queer* ». Dans cet article, nous utiliserons le terme « jeune trans » pour parler d'enfants ou de jeunes dont l'expression du genre ou l'identité de genre ne correspond pas aux attentes conventionnelles établies dans la société, pour leur sexe assigné à la naissance.

Même s'il est souvent ardu d'établir le nombre exact de jeunes trans, ou que l'on conteste parfois même la pertinence d'établir de telles statistiques (voir Pyne, 2014b), il a été suggéré par un petit nombre d'études que ces jeunes seraient assez nombreux. Par exemple, sur un échantillon de 8166 jeunes du secondaire d'écoles choisies au hasard en Australie, 1,2 % des participants ont répondu être transgenres, et 2,5 % ont répondu être incertains à propos de leur identité de genre (Clark *et al.*, 2014). Une étude plus récente, cette fois en provenance des États-Unis, suggère que 0,7 % des jeunes de 13-17 ans s'identifient trans (Flores *et al.*, 2017).

Par ailleurs, la population des jeunes trans est très diversifiée. En effet, certains jeunes peuvent, actuellement ou dans l'avenir, poursuivre la transition sociale (c'est à dire, adopter prénom et pronoms affirmant leur identité de genre, se présenter dans les vêtements de genre concordants), la transition médicale (via l'accès aux inhibiteurs d'hormones ou aux hormones) et la transition juridique (l'obtention d'un nom légal pouvant être obtenu et/ou le changement de la mention de sexe sur papier d'identité), tandis que d'autres ne peuvent pas ou ne veulent pas poursuivre de telles transitions, par choix ou par manque d'accès aux processus permettant ces changements, ou manque de soutien, qu'il soit économique ou autre. Il faut donc souligner d'emblée que l'expérience de ces jeunes peut être très diverse, même si certaines expériences sont plus souvent présentes dans ces communautés.

Il est d'ailleurs important de retenir que ces jeunes trans, qu'ils entreprennent ou non une forme ou une autre de « transition », prennent conscience de leur identité de genre et de son incongruence avec le sexe assigné à la naissance assez tôt dans leur développement identitaire, soit vers l'âge de 10 ans (Grossman et D'Augelli, 2006). Aussi, lorsqu'ils peuvent affirmer et vivre leur identité de genre authentique (et non celle assignée à la naissance), ils développeraient un sentiment d'identité de genre aussi fort et ancré que les jeunes qui ne sont pas transgenres (Hagà et Olson, 2015, Olson *et al.*, 2016).

Par ailleurs, il existe toujours certains débats à savoir quel type d'intervention devrait être priorisé avec ces jeunes : doit-on, par exemple, affirmer l'identité de l'enfant ou plutôt limiter les comportements qui sont non conformes aux attentes sociales envers le sexe assigné à la naissance ? À ce sujet, plusieurs associations professionnelles commencent à se positionner en faveur de l'approche transaffirmative, c'est à dire de soutenir les jeunes dans leur identité affirmée<sup>1</sup>. C'est le cas notamment de l'Association canadienne des travailleurs sociaux et l'Association canadienne des écoles de travail social (2015), de l'*American Psychological Association* (APA) (2015 ; s. d.) et de l'*American Pediatric Association* (2016) et avancé par un bon nombre de chercheurs (Ehrensaft, 2012, Pyne, 2014, Pullen Sansfaçon, 2015) qui soutiennent explicitement ce genre d'intervention, tandis que la *World Professional Association of Transgender Health* (2012) énonce qu'il est considéré comme non éthique d'essayer de changer l'identité des personnes trans. D'ailleurs, les résultats de recherches les plus récentes semblent supporter l'idée que les

---

1. Hidalgo *et al.*, (2013) décrivent une pratique transaffirmative comme une pratique permettant à l'enfant de vivre selon le genre qui lui convient le mieux, le genre qui lui est le plus authentique et lui permettant d'exprimer ce genre sans restriction ou refus (traduction libre, p. 286).

enfants trans qui ont eu l'opportunité de faire une transition sociale tôt ne sont pas plus déprimés que les enfants cisgenres, et ne sont que marginalement plus anxieux (Durwood *et al.*, 2017). Par contre, d'autres professionnels continuent de promouvoir des pratiques qui visent l'atteinte d'une plus grande conformité du genre de l'enfant aux attentes sociales (approche normalisante), interventions alors souvent justifiées par le désir de protection du jeune contre les rejets justifiés par la différence (voir Zucker et Bradley 1995), pour protéger ceux qui se conforment bien aux règles (voir, par exemple, Cross 2014), ou parce qu'il sera toujours possible de faire une transition à une date ultérieure lorsque le jeune aura atteint l'âge de la majorité (Giordano, 2008).

Dans cet article, nous proposons d'explorer, sous l'angle de l'éthique de la reconnaissance (Honneth, 2000), les expériences des jeunes trans, et les enjeux auxquels cette population fait face actuellement. Ainsi, nous espérons contribuer au débat, en faisant le pont entre le personnel et le social, à partir de la perspective théorique de la reconnaissance et ainsi en articulant davantage l'approche à des niveaux tant individuel que social et structurel.

## **RENDRE VISIBLE : LE CŒUR D'UNE ÉTHIQUE DE LA RECONNAISSANCE**

La théorie de la reconnaissance, développée par Honneth (2000), pose l'enjeu de la nécessité d'intégrer la dimension relationnelle dans la construction d'une société juste. Ainsi, postulant que la valeur que chacun s'attribue dépend du regard d'autrui, l'absence de regard, la négation de la réalité de l'Autre, constitue le cœur des nouvelles formes d'injustices sociales selon Honneth (2006). Dans cette perspective, tant philosophique que sociale, la question de la reconnaissance s'impose dans un contexte de crise des identités, devenues incertaines, instables, bricolées (Dubar, 2000). Inscrite dans un cadre relationnel, la reconnaissance devient tout autant le levier par lequel l'individu existe, compose et recompose son identité, que la relation par laquelle il devient quelqu'un dans son rapport à l'Autre (Renault, 2004 ; Dubar, 2000). Ainsi, pour Honneth (2006) devenir quelqu'un, être quelqu'un, impose une dynamique de mutualité et de réciprocité qui façonne à la fois notre valeur, notre qualité et notre autonomie dans un contexte nécessaire d'interdépendance. Dès lors, le rapport à soi se fabrique, se consolide, se renforce, dans les rapports de valorisation, de gratification, de sollicitude, de considération sociale et juridique que je tisse avec les Autres (Renault, 2004 ; Honneth, 2006). Or, pour Honneth (2000), nos sociétés contemporaines produisent de plus en plus des dénis de reconnaissance à l'égard

de personnes, de groupes qui, loin d'être reconnus, sont bien au contraire, méprisés, ostracisés, discriminés, ignorés.

Ainsi, en plaçant la question de la reconnaissance au cœur de la production identitaire, Honneth rappelle que le mépris crée des situations d'injustice marquées par un renoncement social à entendre les différences, à les saisir et à les reconnaître. Dans ce contexte, ces logiques de mépris contribuent à renforcer une invisibilisation sociale (Le Blanc, 2009). Or, cette invisibilisation participe à exclure des populations du cadre normatif habituel, en leur refusant l'accès à des droits fondamentaux aussi important que la reconnaissance identitaire. Dans cette perspective, la lutte pour la reconnaissance devient donc un outil pour aborder les questions de discrimination, d'exclusion, de marginalisation en cherchant à saisir les situations et les populations occultées et méprisées (Le Blanc, 2009).

En effet, la visibilisation tient non seulement à la possibilité des individus de performer leurs identités dans l'espace public et dans leurs rapports aux autres, mais aussi aux cadres de normativités qui permettent ou non ces possibilités de performances identitaires (Le Blanc, 2009). La relégation, l'exclusion et le déclassement constituent donc des processus qui imposent aux individus de s'effacer socialement, en les retirant de toute forme de participation (Le Blanc, 2009).

Dans ce contexte, la théorie de la reconnaissance, en cherchant à rendre visibles ces situations d'injustices sociales, s'inscrit dans des postures éthiques, où se croisent à la fois la dimension critique des structures et des processus qui invisibilisent les populations, la dimension politique d'une lutte pour soutenir la transformation des situations vécues par les individus que les cadres de la normativité des individus que des cadres de la normativité, et finalement la dimension intersubjective de la rencontre (Bellot *et al.*, 2013 ; Caillé, 2007 ; Honneth, 2000 ; Renault, 2004). En effet, la reconnaissance permettrait aux individus d'accéder aux conditions d'une vie réussie, en créant les conditions intersubjectives de la réalisation de soi. Plus globalement, l'établissement de ces rapports de reconnaissance deviendrait alors le socle d'une société plus juste, en permettant la promotion de dynamiques émancipatrices tant individuelles que collectives, en soutenant l'émergence de nouvelles grammaires identitaires.

L'éthique de la reconnaissance, telle que décrite plus haut, s'appuie sur différentes formes de reconnaissance, définie par Hegel et reprise par Honneth (2000). La définition et l'articulation de ces formes deviennent alors un cadre d'analyse des situations de mépris,

mais aussi un cadre d'action assurant un vecteur et une finalité aux luttes de reconnaissance. Ainsi, pour Honneth (2000), il existerait trois sphères de reconnaissance qui permettraient d'établir des conditions intersubjectives harmonieuses et justes d'existence au sein des sociétés. La première sphère de la reconnaissance est relationnelle, elle s'inscrit dans le besoin pour l'individu d'avoir des relations intimes qui lui permettent de répondre à ses besoins affectifs. Cette forme de reconnaissance s'appuie sur des relations primaires affectives, d'amour ou d'amitié, qui rendent possible la confiance en soi, c'est-à-dire la conviction de la valeur de notre existence. La deuxième sphère de reconnaissance est sociale. Elle permet de nourrir l'estime de soi en construisant dans les rapports sociaux la conviction de la valeur de nos contributions au bien de la société. Enfin, la dernière sphère de reconnaissance est juridique. Elle s'appuie sur le droit et s'ancre dans la mise en œuvre de l'égalité réelle des personnes, assurant dès lors la reconnaissance de cette valeur égale pour chacun d'entre nous et favorisant dès lors le respect de soi.

## **EXPÉRIENCES DES JEUNES TRANS ET DÉNIS DE RECONNAISSANCE**

La question de l'invisibilisation et de l'inexistence est particulièrement parlante lorsqu'on s'intéresse à la question des jeunes trans. En effet, si l'identité d'une personne est dépendante de la reconnaissance intersubjective, c'est à dire, la reconnaissance par l'Autre, force est de constater que les personnes trans, de manière générale, mais encore plus particulièrement les jeunes, sont aux prises avec un déni d'existence majeur en raison de la puissance de la normativité du genre dans nos sociétés contemporaines.

Or, pour les jeunes, cet enjeu est d'autant plus majeur que leur situation au plan de leur développement psychosocial et affectif ne leur permet pas d'être entendus, reconnus, soutenus dans ce qu'ils perçoivent être comme individu, mais bien davantage d'avoir à subir ce qu'ils paraissent être. Ainsi, loin de se construire à travers des relations intersubjectives de reconnaissance de ce que je suis, les jeunes trans vivent le plus souvent des relations affectives qui leur imposent une identité assignée. La difficulté d'exprimer, d'être entendu dans ce décalage entre authenticité identitaire et assignation, contribue à renforcer les difficultés vécues par ces jeunes en termes de détresse, de souffrance et de fragilisation psychologiques et sociales.

Ainsi, sans surprise, les recherches révèlent que les jeunes trans qui vivent dans une famille qui soutient leur enfant dans son identité de genre sont en bien meilleure santé physique et mentale (Travers *et al.*, 2012, Olson *et al.*, 2016). En effet, le soutien des

parents est essentiel à la santé et au bien-être des jeunes de genre variant ou LGBTTTQ (Ryan *et al.*, 2010 ; Travers *et al.*, 2012), et ceux qui sont soutenus par leurs parents ont un taux de suicide, d'automutilation et de dépression moindre que les jeunes n'ayant pas ce soutien (Travers *et al.*, 2012). Cela n'a rien d'étonnant : l'enfant trans, comme l'enfant cisgenre, a besoin de se sentir accepté et appuyé pour ce qu'il ou elle est (Riley *et al.*, 2011).

Cela dit, toutes les familles n'acceptent pas de soutenir leur jeune trans. En effet, la vaste majorité des enfants trans demeurent invisibles (Hellen, 2009), parce que leur expression de genre est annihilée par la pression parentale et sociale de se conformer aux normes de genre (voir Kennedy et Hellen, 2010). Ainsi, dès le premier cercle des relations primaires affectives, soit celles intrafamiliales, les jeunes trans sont soumis le plus souvent à un déni d'existence, qui leur impose, dans le rapport intersubjectif, une autre personne que celle qui perçoivent être.

Dans d'autres circonstances, les familles qui soutiennent leurs enfants dans leur expression de genre n'encouragent pas toujours les jeunes à s'exprimer publiquement (Ajeto, 2009). Comme l'explique Honneth (2001, p. 49), « la sympathie et l'attraction ne peuvent pas toujours être transférées à volonté à un cercle plus large de membres interagissant. C'est pour cette raison que ce type de relation de reconnaissance contient un particularisme moral qui ne peut pas être dissout dans toute tentative de généralisation ». L'acceptation de l'enfant dans son identité authentique ne serait donc pas la norme, et lorsqu'elle se produit à l'intérieur du milieu familial, la portée n'est pas toujours transférable dans les autres milieux entourant l'enfant, tel que dans la famille étendue, le voisinage, l'école et la communauté.

Dans ces contextes, les jeunes trans vivent à la fois des formes de dénis et des formes de reconnaissance de leur existence, ce qui peut leur donner du répit dans l'expression du mépris et de l'invisibilité de leur identité, mais en même temps leur impose de vivre une situation duale, qui témoigne de la force de la normativité sociale.

S'imbrique ici la deuxième sphère de reconnaissance : celle de la reconnaissance sociale et culturelle. En effet, bien que certains progrès soient apparents dans la société québécoise et canadienne<sup>2</sup>, les jeunes trans ne sont pas reconnus socialement sur tous les

---

2. Un petit nombre d'institutions ont produit, dans les dernières années, des guides pour l'inclusion des jeunes trans ; par exemple, la Commission scolaire de Montréal en 2016 (voir <http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/lignes-directrices-transgenres.pdf>), ou les Guides du Canada en 2015 (voir <http://gendercreativekids.ca/wp-content/uploads/2015/10/GGC-transgender-resource-guide.pdf>).



plans, ce qui contribue à rendre plus difficile l'atteinte du premier niveau de reconnaissance. En effet, les mécanismes de réglementation sociale qui gouvernent l'expression de genre dans la société (par exemple, les femmes doivent ressembler à ceci, les hommes à cela) contribuent à rendre plus difficile l'expression de genre des jeunes trans à l'extérieur de la maison. En effet, l'hétéronormativité et la cishnormativité qui dominent la société réduisent les possibilités d'expression de genre à l'extérieur des normes binaires (homme/femme). Ces mécanismes de normalisation résultent en un manque de reconnaissance des multiples identités et expressions de genres possibles en société, qui à leur tour, justifient la stigmatisation que vivent ceux qui s'acharnent à défier l'ordre social maintenu à travers les discours d'hétéronormativité et de cishnormativité. Par conséquent, l'expression non binaire de genre demeure taboue.

Ainsi, certains jeunes auront de la difficulté à exprimer leur genre authentique à l'extérieur de la maison (Pullen Sansfaçon *et al.*, 2015 ; Susset, 2014). Par ailleurs, comme l'expliquent Manning, Pullen Sansfaçon et Meyer (2014), les enfants trans ont peu de place pour grandir et explorer leur identité dans une société qui ne reconnaît pas la possibilité d'une enfance vécue à l'extérieur du monde binaire de l'identité de genre. Or, ces exemples de mépris social s'infiltrèrent dans l'ensemble du quotidien des jeunes trans au même titre d'ailleurs pour que pour les personnes trans adultes, qui à l'extérieur du cercle des relations de reconnaissance doivent subir une normativité qui les invisibilise.

La non-reconnaissance sociale se manifeste également dans d'autres dimensions de la vie des jeunes trans, notamment dans l'accès aux soins. Par exemple, selon une recherche pancanadienne récente, 61 % des jeunes trans de 14 à 18 ans ne reçoivent pas de services médicaux parce qu'ils ont peur de la réaction du médecin et 71 % de ces jeunes ne veulent pas voir un professionnel en santé mentale pour les mêmes raisons (Veale *et al.*, 2015). Selon nous, certaines approches d'intervention pourraient contribuer à ces enjeux d'accès, notamment les approches normalisantes, qui pourrait favoriser une forme de mépris. En tentant de normaliser l'identité et le comportement, ces approches présument indirectement qu'être cisgenre est préférable à être transgenre, et donc, contribuent à l'effacement de la diversité du genre.

Si la médicalisation permet d'obtenir des services et d'avoir accès à des soins, elle comporte aussi un certain nombre de problèmes selon la perspective de la reconnaissance. D'une part, elle impose un cadre médical à une réalité qui est tout autant psychologique/identitaire, sociale, relationnelle, et juridique. D'autre part, la prise en charge médicale contribue à construire la question de l'identité transgenre comme une

maladie, pour laquelle la solution est nécessairement pensée dans un cadre binaire du genre, alors même que de nombreuses critiques peuvent être émises à l'endroit de ce cadre normatif du genre, qui refuse de considérer et de penser la fluidité des identités. Cela dit, nous tenons à souligner que l'accès aux soins de santé et aux services spécialisés est considéré comme essentiel, et devrait être possible pour les jeunes qui en sentent le besoin, puisque cet accès constitue un facteur important de protection chez les jeunes trans (Singh *et al.*, 2014). Seule la personne peut définir son identité et ce dont elle a besoin. Somme toute, la prise en charge médicale des jeunes trans assure un accroissement de leur visibilité, un renforcement des préoccupations à leur endroit, mais cette visibilisation s'accompagne d'un aspect pouvant être essentiellement normalisant, perpétuant la binarité du genre.

Enfin, pour Honneth (2001), l'absence de reconnaissance juridicopolitique, le troisième niveau de mépris, conduit à une diminution de l'estime de soi. L'adoption, en juin 2016, de la loi 103, « Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres », permet aux jeunes trans d'obtenir un changement de la mention de sexe à l'acte de naissance, ce qui pourrait favoriser une plus grande reconnaissance légale de ce groupe. Cela dit, certaines conditions insérées dans la loi continuent de poser problème, notamment l'exclusion des personnes non canadiennes. Les jeunes qui veulent se prévaloir de cette loi doivent également obtenir une lettre de soutien d'un médecin, d'un travailleur social, d'un psychologue ou d'un sexologue, ce qui force le jeune à consulter, ce qui pourrait contribuer à maintenir les barrières discutées précédemment relatives à l'accès aux soins. De plus, le recours à un professionnel impose aussi de pouvoir rencontrer des professionnels, ouverts à la question trans et ayant un certain recul par rapport au mode dominant binaire du genre. Or, sans formation additionnelle, sans préparation, il peut être difficile pour un jeune, au-delà de l'accès même à un professionnel, de rencontrer un professionnel qui s'inscrit dans une approche transaffirmative. En outre, cette nouvelle loi, quoiqu'elle contribue à améliorer directement la reconnaissance juridique de plusieurs, pourrait potentiellement en laisser plusieurs autres derrière. De plus, à l'instar de modifications législatives dans d'autres pays, la loi 103 n'est pas parvenue à sortir de la norme de la binarité du genre, en créant une troisième catégorie qui permettrait aux personnes de se démarquer du genre homme ou femme, ou en permettant le rejet de catégorie de genre tout simplement en abolissant la mention de sexe sur les pièces d'identité. Ces exemples peuvent illustrer un mépris juridique pour plusieurs groupes qui sont toujours invisibilisés par la loi, tels les enfants immigrants ou les personnes non binaires. Mentionnons par contre qu'au Québec, la loi 103 protège plus explicitement les personnes trans au niveau de la Charte québécoise des droits de la

personne et des droits de la jeunesse, par l'insertion de l'identité et de l'expression de genre comme motif de discrimination. Cet ajout se fait toujours attendre au niveau fédéral<sup>3</sup>.

## **INTERVENIR AUPRÈS DES JEUNES TRANS EN FAISANT APPEL À L'ÉTHIQUE DE LA RECONNAISSANCE EN ACTION**

Le cadre de l'éthique de la reconnaissance de Honneth nous permet de mieux comprendre l'expérience des jeunes trans, notamment en identifiant les expériences de mépris et de reconnaissances, et ce à différents paliers, soit au niveau des relations affectives, sur le plan juridique et légal, et social. Nous proposons maintenant certaines pistes d'intervention qui mettent de l'avant la perspective de la reconnaissance, afin de travailler dans une posture plus éthique auprès des jeunes et leurs familles.

Nous croyons que les travailleurs sociaux pourraient jouer un rôle clé dans l'intervention auprès de ces jeunes, par la définition même de la discipline qui favorise l'intervention individuelle et collective et qui vise la poursuite de la justice sociale. Ces professionnels sont aussi des intervenants privilégiés au sens de loi 103. Somme toute, en faisant appel à la théorie de la reconnaissance, les travailleurs sociaux pourraient traiter la question de la lutte pour la reconnaissance des jeunes trans dans un cadre de visibilisation qui permettrait à la fois d'établir des relations fondées sur le respect de l'authenticité de l'identité des jeunes trans et modifier le cadre normatif du genre, où les questions de la performance et de l'expression du genre puissent être au cœur des nouvelles formes de compréhension de l'identité de genre.

Spécifiquement, sur le plan de la reconnaissance affective, le travailleur social, par l'intervention auprès de la personne et de son environnement, peut intervenir auprès de deux cibles. Premièrement, en créant des milieux d'intervention plus accueillants, peu importe le milieu de pratique, en s'impliquant dans le développement de ces milieux, et en impliquant les jeunes trans eux-mêmes dans le développement de ces milieux plus inclusifs. Les approches antioppressives pourraient faciliter ce premier type d'intervention. De plus, le travailleur social, par son travail direct auprès des personnes, peut directement soutenir les jeunes et leurs familles en faisant appel aux approches transaffirmatives, qui

---

3. Au moment d'écrire cet article, le projet de loi C16, la Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel était encore à l'Étude au Sénat et attendait le vote final. Ce projet de loi ajouterait la protection explicite de l'identité et l'expression de genre à la Loi canadienne, et inclurait l'identité et l'expression de genre comme motif de crime haineux.

favorisent la reconnaissance de l'enfant dans son genre affirmé et le soutien du parent dans ses défis quotidiens. Ce travail de reconnaissance, à travers l'acceptation et la célébration de la diversité des genres, constitue une clé importante pour permettre aux jeunes trans de faire valoir leur identité et que l'expression de cette dernière soit possible et reconnue dans leurs relations et dans les institutions qu'ils fréquentent et donc contribue au travail de visibilisation.

Au plan social et juridique, les travailleurs sociaux peuvent également y jouer un rôle. Si « faire pour », sans l'implication des jeunes pourrait constituer une forme de mépris et sembler paradoxal au but de l'intervention dans une perspective de reconnaissance, bien saisir les enjeux et avoir les habilités et connaissances nécessaires pour faciliter l'action sociale cadre bien, d'après nous, avec cette posture éthique. C'est à ce niveau que nous croyons que les travailleurs sociaux ont un rôle important à jouer. En effet, ils sont particulièrement bien positionnés, surtout ceux qui interviennent en groupe, ou en action collective, pour assister les jeunes dans les processus de prise de conscience et dans leurs quêtes de reconnaissance ainsi que dans la mise sur pied de stratégies pour faciliter ces luttes. En effet, pour Honneth, le mépris et la non-reconnaissance peuvent créer les conditions nécessaires pour le développement de la résilience et de la résistance (Pilapil, 2011).

Ainsi, ayant une compréhension des expériences de mépris, et en travaillant avec ces jeunes sur le plan individuel, les travailleurs sociaux pourraient aussi faciliter la mobilisation sociale et collective de ce groupe vers une plus grande reconnaissance sociale et juridique. Des approches en intervention comme l'approche autogérée (Mullender *et al.*, 2013) ou encore en adoptant une posture *d'intervenant stratège* (Comeau, 2012). En effet, l'intervenant stratège « prête attention aux situations de privation qui existent dans la communauté et surtout, à la perception qu'en ont les personnes concernées. (...) [il] informe, éduque et manifeste de l'ouverture à devoir modifier le cadre interprétatif à la base de l'action, si ce cadre s'avère peu crédible ou trop éloigné des idées reçues (...) [il] favorise la création d'une cellule de coordination soucieuse du réajustement régulier de la stratégie initiale (...) [et il] se soucie de l'avancement des droits, même si l'action du groupe ne se concentre pas sur cette problématique sociale. Il convie le groupe à donner un sens à long terme à son action, à joindre les réseaux d'associations et à faire une place aux débats de société » (p. 86)

Somme toute, penser la question des jeunes trans en travail social constitue un enjeu majeur au plan éthique tant il s'agit d'une population invisibilisée et discriminée. La théorie

de la reconnaissance constitue alors un espace privilégié pour réfléchir à la fois aux dénis vécus, mais aussi aux voies et aux moyens d'y faire face tant au plan éthique que politique. Dans ce cadre, penser la lutte pour la reconnaissance des jeunes trans exige d'assurer une voix à ces jeunes en soutenant leur participation, celle de leurs parents, mais aussi celle de l'ensemble des institutions qui les entourent, pour imaginer un nouveau monde, où l'univers du possible identitaire se pluralise, se singularise, mais se construit aussi dans un espace commun, qui est celui du respect de la personne, de sa dignité, de son intégrité et de son authenticité.

Ainsi, en abordant la question des jeunes trans selon la perspective de la reconnaissance, l'approche transaffirmative peut être davantage poussée, non seulement en favorisant le développement d'un environnement immédiat où le jeune peut vivre selon le genre qui lui convient le mieux, mais aussi, en considérant les expériences de mépris qu'il peut vivre à tous les niveaux, faciliter des interventions à tous les niveaux. L'approche transaffirmative devient alors un cadre d'intervention par lequel les professionnels, et notamment les travailleurs sociaux, pourraient soutenir à la fois l'accompagnement des jeunes dans leur affirmation de genre, soutenir leurs familles et les institutions et milieux qu'ils fréquentent, mais aussi de manière collective, soutenir la lutte pour la reconnaissance de la fluidité des identités de genre, ainsi que les enjeux de tolérance et de respect des individus pour soutenir la promotion d'une société plus juste. Par conséquent, que ce soit au niveau individuel, structurel, social, politique ou juridique, l'approche transaffirmative constitue une des voies par laquelle les jeunes trans peuvent être reconnus dans leurs besoins, mais aussi leurs choix et leurs aspirations. Pour autant, il importe aussi de ne pas oublier que la reconnaissance doit être dans cette perspective aussi associée à des mécanismes de redistribution, qui permettent de favoriser l'émergence et la réalisation d'une approche transaffirmative dans tous les milieux. En effet, au-delà de la nécessité d'assurer une reconnaissance et une visibilité aux jeunes trans et à leurs expériences, il importe de considérer que les jeunes trans ne sont pas tous soumis aux mêmes enjeux de discriminations et d'oppression. Des jeunes font face dans certaines circonstances à de nombreuses formes de discrimination, qu'elles tiennent à leur condition sociale, leur origine ethnique, leur langue, etc. Par conséquent, la lutte pour la reconnaissance doit aussi permettre de rendre compte de ces effets cumulatifs, en assurant à l'approche transaffirmative une portée plus générale, sur les conditions réelles d'une vie plus juste. Ainsi, l'intervention peut enfin faire valoir la voix et les droits des jeunes trans en levant le voile sur les attentes de reconnaissance dont ils ont besoin pour se construire, se définir, se

lier, mais aussi donner la possibilité à la société de repenser ces cadres normatifs du genre, de l'identité, et du respect de l'Autre.

## BIBLIOGRAPHIE

AJETO, D. (2009). *A soul has no gender : Love and acceptance through the eyes of a mother of sexual and gender minority children*. Rotterdam : Sense Publishers.

AMERICAN PEDIATRIC ASSOCIATION (2016). *Letter from the President : Pediatricians should not be transgender children's first bully*. Récupéré de : <http://www.aappublications.org/news/2016/08/03/Letter072816>

AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION (APA). (2015). *Guideline for psychological practice with transgender and gender nonconforming people*. Récupéré de : <http://www.apa.org/practice/guidelines/transgender.pdf>

AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION (APA). (s. d.). *Gender Diversity and transgender identity in children*. Récupéré le 27 janvier 2015 de : <http://www.apadivisions.org/division-44/resources/advocacy/transgender-children.pdf>

ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉCOLES EN TRAVAIL SOCIAL ET ASSOCIATION CANADIENNE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX. (2015). *Déclaration concernant l'affirmation des enfants et des jeunes transgenres*. Récupéré de : <http://caswe-acfts.ca/wp-content/uploads/2014/12/Queer.jan2015.pdf>

BELLOT, C., SYLVESTRE, M-E ET ST JACQUES, B. (2013). Construire un problème social et pourquoi pas ? Le cas de la judiciarisation de l'itinérance. Dans M.Otero et S. Roy. (dir.) *Qu'est-ce qu'un problème social, aujourd'hui ? Repenser la non-conformité* (p. 207-226). St-Foy : PUQ.

CAILLÉ, A. (DIR.). (2007). *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*. Paris : La Découverte.

LUCASSEN, M.F.G., BULLEN, P., DENNY, F. G, FLEMMING, T.M., ROBINSON, E.M ET ROSSEN, F.V. (2014). The health and well-being of transgender high school students : Results from the New Zealand adolescent health survey (Youth'12), *Journal of Adolescent Health*, 55(1), 93–99.

COMEAU, Y (2012). Les stratégies d'intervention sociopolitique favorables à l'action collective. *Relfet : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 18(1), 61-90.

CROSS, A. (2012, 4 octobre). MP Rob Anders takes aim at transgender rights “bathroom bill” proposal. *The National Post*. Récupéré le 12 octobre 2015 de : <http://news.nationalpost.com/news/canada/mp-rob-anders-takes-aim-at-transgender-rights-bathroom-bill-proposal>

- DUBAR, C. (2000). *La crise des identités*. Paris : Presses universitaires de France.
- DURWOOD, L., MCLAUGHLIN, K.A. ET OLSON, K.R. (2017). Mental health and self-worth in socially transitioned transgender youth. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 56(2), 116–123.
- EHRENSAFT D. (2012). *Raising healthy gender-nonconforming children*. New York : The experiment.
- FLORES, A., HERMAN J.L., BROWN, T.N.T., WILSON, B. ET CONRON K.J. (2017). *The age of individuals who identify as transgender in the United States. A Report from the Williams Institute, UCLA School of Law*. Récupéré le 6 février 2017 de : <http://williamsinstitute.law.ucla.edu/wp-content/uploads/TransAgeReport.pdf>
- GIORDANO, S. (2008). Ethics of management of gender atypical organisation in children and adolescents. *International Public Health Policy and Ethics*, 42, 249-272.
- GROSSMAN, A. H., ET D'AUGELLI, A. R. (2006). Transgender youth: invisible and vulnerable. *Journal of Homosexuality*, 51(1), 111-128.
- HAGÀ, S., GARCIA-MARQUES, L. ET OLSON, K.R. (2014). Too young to correct : A developmental Test of the three-stage model of person perception. *Journal of Personality and Social Psychology*, 107(6), 994-1012.
- HELLEN, M. (2009). Transgender children in schools. *Liminalis: Journal for Sex/Gender Emancipation and Resistance*, 81-99. Récupéré de : <http://research.gold.ac.uk/3531/>
- HIDALGO, M. A., EHRENSAFT, D., TISHELMAN, A. C., CLARK, L. F., GAROFALO, R., ROSENTHAL, S. M. ET OLSON, J. (2013). The gender affirmative model: What we know and what we aim to learn. *Human Development*, 56, 285–290.
- HONNETH, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Éditions Le Cerf.
- HONNETH, A. (2001). Recognition or redistribution? Changing perspectives on the moral order of society. *Theory, Culture, Society*, 18, 43–55.
- HONNETH, A. (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris : La Découverte.
- KENNEDY, N. ET HELLEN, M. (2010). Transgender children : more than a theoretical challenge. *Graduate Journal of Social Science*, 7(2), 25-43.
- LE BLANC, G. (2009). *L'invisibilité sociale*. Paris : PUF.

- MANNING, K. E., SANSFAÇON, A. P., ET MEYER, E. J. (2014). Introduction. Dans E. J. Meyer et A. P. Sansfaçon (dir.), *Supporting transgender and gender creative youth : Schools, families, and communities in action* (p. 1–12). New York, NY : Peter Lang.
- MULLENDER, A., WARD, D. ET FLEMING, F. (2013). *Empowerment in Action: Self-directed Groupwork*. Basinstoke, Angleterre : Palgrave-Macmillan.
- OLSON, K.R., DURWOOD, L., DEMEULES, M. ET MCLAUGHLIN, K.A. (2016). Mental health of transgender children who are supported in their identities. *Pediatrics*, 137(3). <http://dx.doi.org/10.1542/peds.2015-3223>
- PILAPIL, R. (2011). Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice. *Ethical Perspectives*, 18(1), 79-106.
- PYNE, J (2014a) Gender independent kids: A paradigm shift in approaches to gender non-conforming children. *Canadian Journal of Human Sexuality*, 23(1), 1–8.
- PYNE, J. (2014b). Health and well-being among gender-independent children and their families : A review of the literature. Dans E.J. Meyer et A. Pullen Sansfaçon (dir.), *Supporting transgender and gender creative youth* (p. 26-40). California : Peter Lang.
- RENAULT, E. (2004). *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris : La Découverte.
- PULLEN SANSFAÇON, A. (2015). Parentalité et jeunes transgenres : un survol des enjeux vécus et des interventions à privilégier pour le développement de pratiques. *Santé Mentale au Québec*, 40(2), 93-107.
- PULLEN SANSFAÇON, A., ROBICHAUD, M.J., ET DUMAIS-MICHAUD, A.A. (2015). The experience of parents who support their children's gender variance. *Journal of LGBT Youth*, 12(1), 39-63.
- RYAN, C., RUSSELL, S., HUEBNER, D., DIAZ, R., ET SANCHEZ, J. (2010). Family acceptance in adolescence in the health of LGBT young adults. *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, 23(4), 205-213.
- RILEY, E.A., SITHARTHAN, G., CLEMSON, L. ET DIAMOND, M. (2011). The needs of gender variant and their parents : A parent survey. *International Journal of Sexual Health*, 23, 181-195.
- SINGH A.A., MENG, S.E. ET HANSEN A.W. (2014). "I am my own gender" : Resilience strategies of trans youth. *Journal of Counseling and Development*, 92(2), 208–218.
- SUSSET, F. (2014). Between a rock and a hard place : The experience of parents of gender non-conforming boys. Dans E.J. Meyer et A. Pullen Sansfaçon (dir.), *Supporting Transgender and Gender Creative youth* (p. 111-127). California : Peter Lang.



TRAVERS, R., BAUER, G., PYNE, J. ET BRADLEY, K. (2012). *Impacts of strong parental support for trans youth : A report prepared for Children's Aid Society of Toronto and Delisle Youth Services*. Toronto : Transpulse. Récupéré le 27 janvier 2015 de : <http://transpulseproject.ca/research/impacts-of-strong-parental-support-for-trans-youth/>

VEALE, J., SAEWYC, E., FROHARD-DOURLENT, H., DOBSON, S., CLARK, B. ET LE CANADIAN TRANS YOUTH HEALTH SURVEY RESEARCH GROUP. (2015). *Being safe, being me : Results of the Canadian trans youth health survey*. Vancouver : University of British Columbia.

WORLD PROFESSIONAL ASSOCIATION FOR TRANSGENDER HEALTH (2012). *Standard of care for the health for transsexual, transgender and gender non-conforming people* (7<sup>e</sup> version). Récupéré le 12 octobre 2015 de : [http://www.wpath.org/uploaded\\_files/140/files/Standards%20of%20Care,%20V7%20Full%20Book.pdf](http://www.wpath.org/uploaded_files/140/files/Standards%20of%20Care,%20V7%20Full%20Book.pdf)

ZUCKER, K. ET BRADLEY, S. (1995). *Gender identity disorder and psychosexual problems in children and adolescents*. New York : The Guilford Press.